

Nature de l'acte : 1-4

DÉC.2024-003 – Achat d'arbres – Condé-en-Normandie

LE MAIRE de la commune de Condé-en-Normandie

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2122-22,
- Vu le Code de la Commande Publique,
- Vu la délibération n°1/5.4 en date du 15 juin 2020 autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,
- Considérant les devis réceptionnés,

DÉCIDE

Article 1 – D'autoriser l'achat d'arbres auprès de la S.A.S. Jardin Service Végétaux, route de la Chapelle – 50450 HAMBYE pour un montant de 3 966,64 € H.T. soit 4 363,30 T.T.C.

DIT

Article 2 - Que les crédits sont inscrits au budget.

Article 3 – Que la présente décision sera insérée au registre des délibérations du Conseil Municipal et exposée au Conseil Municipal.

Fait à Condé-en-Normandie, le 4 janvier 2024

LE MAIRE



Valérie DESQUESNE